LE 14 FÉVRIER 2019

VOTEZ : POUR L'AVENIR DE VOS EMPLOIS, DE L'ESIEE AMIENS ET POUR UN C.S.E. (ex CE), QUI RÉPOND À VOS BESOINS

LE SEUL VOTE UTILE, C'EST LE VOTE CFTC !

Le 14 février 2019, vous allez élire vos représentants du personnel pour une durée de 2 années.

Depuis quelques années, l'ESIEE Amiens est à un tournant de son histoire. Grâce à l'apprentissage, le nombre d'élèves est passé de 375 à près de 600, mais sans embauche de personnel, pas d'augmentation de salaire qui suit le pouvoir d'achat, pas d'évolution de carrière possible.

L'école intéresse d'autres groupements d'écoles ou réseau comme l'INSA ou l'UTC.

Nous sommes toujours à la recherche du meilleur modèle économique depuis l'intégration de la CCI Amiens Picardie à la CCI Hauts de France, de la région Picardie avec la région Hauts de France et les baisses progressives des subventions.

La CFTC se bat pour qu'il y ait de nouvelles embauches à l'ESIEE Amiens afin de répondre à la demande croissante de formation des futurs ingénieurs.

Votre vote aux élections professionnelles est **un acte important** à ne pas prendre à la légère.

Dans le bouleversement de l'enseignement supérieur, l'ESIEE Amiens doit se positionner résolument dans l'enseignement privé laïc non lucratif, en se faisant labelliser rapidement EESPIG (Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général –loi du 22.07.2013), car nous répondons tout à fait à l'intérêt général de notre région et de notre métropole amiénoise. Cette labellisation pourrait amener une subvention de l'ordre de 600 €uros par étudiant du cycle ingénieur.

Dans une école comme la nôtre, c'est votre avenir professionnel qui se dessine lors de ces élections.
Aujourd'hui, l'heure est au bilan !

ENSEMBLE, CONTINUONS !

UN BILAN POSITIF, MAIS DES PROBLÈMES DEMEURENT

Par le dialogue et la négociation, nous avons :

- lors des dernières NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), obtenu que vous ayez tous **des points CCI en plus**, même si leur nombre ne nous semble pas suffisant au regard de la baisse de notre pouvoir d'achat,
- demandé à la direction le versement **d'une prime défiscalisée pour tout le personnel**. La position raisonnable de la CFTC a été de relayer la demande nationale **de 300 €uros de prime** pour l'enseignement privé. Nous attendons la réponse de la direction,
- demandé aux instances de gouvernance de l'école, comme lors des CA ou lors de la récente réunion du personnel avec Monsieur Lacout, d'assurer la pérennité financière et de garantir les emplois et de les développer.

La CFTC est consciente que nous avons encore beaucoup à faire notamment pour l'amélioration de l'organisation du travail, le respect et la reconnaissance des salariés, et pour le pouvoir d'achat.

Nous continuerons à militer pour une définition claire :

- de la vision stratégique de l'école,
- des missions et fonctions de chacun,
- de la possibilité d'évolution des carrières et des salaires des administratifs et des enseignants.

Nous continuerons à veiller au maintien des statuts et à la revalorisation des heures complémentaires pour les permanents.

Ces thèmes seront la feuille de route des futurs élus CFTC pour les mois à venir.

UN C.E. PERFORMANT, EXEMPLAIRE, ÉQUITABLE ET BIEN GÉRÉ

Les élus **CFTC** veillent à l'équilibre des comptes tout en améliorant les prestations pour les salariés permanents.
Votre C.E. est géré avec rigueur et transparence.

Parce que **l'amélioration de votre pouvoir d'achat est notre priorité**, les futurs élus CFTC au C.E. ont pour objectifs de conserver et d'adapter pour le personnel permanent toutes les prestations suivantes :

- L'opération « Chèques Culture » d'un montant de 100 €uros (dont 50 €uros de participation du CE). Une ***seconde opération « Chèques Culture »*** est envisagée cette année.
- Le maintien du prix des ***tickets cinéma Gaumont Amiens à 5,40 €uros*** (prix normal du ticket 12,50 €), et à hauteur de 4 tickets par mois.
- L'organisation ***du buffet d'été***.
- L'organisation du ***repas de Noël*** avec la venue du père Noël pour les enfants.
- La remise d'une ***carte cadeau de Noël*** d'un montant décidé en octobre par le C.E.
- Une ***participation de 25 % du C.E.*** avec un plafond de 100 € par famille, ***pour les abonnements sportifs et culturels***.
- Une ***participation de 25 % du C.E.*** avec un plafond de 50 € par famille, ***pour les billets d'entrées aux parcs/loisirs, ou pour les places ou activités sportives/culturelles*** (hors abonnements).
- Une multitude de partenariats qui vous offrent ***des tarifs réduits***, notamment via le site MeyClub.
- ***Les 2 opérations de « Chèques Emploi-Service Universel »*** (CESU) à hauteur de 30 chèques par semestre (valeur faciale d'un chèque 13,50 €uros avec une participation du CE de 1 €uro).

LES CANDIDATS CFTC
AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (C.S.E.)

UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE, FERME ET RESPONSABLE

TITULAIRES		SUPPLÉANTS
	1er Collège (Enseignants)	
Patricia COCQ		**Marjorie RUSSO**
Stéphane POMPORTES		**Hervé COPPIER**
	2ème Collège (Administratifs)	
Christine BONVARLET		**Olivier BOUZY**
Olivier BOUZY		**Perrine MULLIER**

Les membres du **Comité Social et Économique** ont pour mission de recueillir et de présenter à l'employeur les réclamations des salariés (salaires, conditions de travail, primes, sécurité, …).

Ils doivent également veiller au respect de la législation du Travail (Code du travail, Convention Collective, accords d'entreprise).

La direction se doit d'informer et de consulter le C.S.E. sur toutes les questions d'organisation, de gestion et sur la marche générale de l'entreprise.

Le C.S.E. peut nommer un cabinet d'expertise comptable de son choix pour faire l'examen des comptes de la société.

À tout moment et dans tout domaine qu'il estimera nécessaire, le CSE peut faire appel à ce cabinet pour répondre aux interrogations sur des sujets ayant un lien avec l'entreprise et les salariés. Le CSE est également partie prenante dans le plan de formation. A toutes ces attributions économiques, s'ajoutent les attributions sociales et culturelles qu'il gère lui-même.

Par ailleurs, le C.S.E. a également dans ses attributions des compétences importantes : la santé, la sécurité et les conditions de travail.